

COMPTE AFFAIRES VISA DESJARDINS

Date du relevé	Jour	Mois	Année	AA AAF AFF
	28	02	2025	

Date d'échéance	Jour	Mois	Année

NUMÉRO DE COMPTE
4530 92** **** 2001

Nouveau solde courant
0,00

Paiement dû
0,00

M STE ELISABETH
A/S COMPTES PAYABLES
2195 RUE PRINCIPALE
SAINT-ELISABETH QC J0K 2J0

Le montant versé
sera appliqué à votre
solde courant

Montant versé
,

DATE DU RELEVÉ Jour 28 Mois 02 Année 2025

COMPTE AFFAIRES VISA DESJARDINS

Page : 1 de 2

DESCRIPTION DES TRANSACTIONS COURANTES

Date de transaction J M	Date d'inscription J M	Numéro de transaction	Description	Montant
Informations relatives aux comptes détaillés				
28 02	28 02	001	DAVID PARADIS-LAPOI	2 880,46
Total				2 880,46

PROGRAMME ÉCONOMIES D'Affaires

Volume d'achats annuel cumulatif du mois précédent	Volume d'achats annuel accumulé au cours du mois	Volume d'achats annuel traité	Redressement	Volume annuel total des achats nets
27 609,23 \$	2 880,46 \$	0,00 \$	0,00 \$	30 489,69 \$
Une remise de 1% sera versée à votre compte <i>Affaires VISA</i> Desjardins calculée sur le volume annuel des achats nets supérieur à 12 000\$. Votre volume d'achats annuel est calculé du 28 juin 2024 au 27 juin 2025.				

ÉVALUATION DU CALCUL DE LA REMISE

Volume annuel total des achats nets	Seuil de calcul pour la remise	Volume d'achats nets admissible à la remise	Taux	Solde de remise annuelle
30 489,69 \$	- 12 000,00 \$	= 18 489,69 \$	X 1%	= 184,90 \$
Votre remise sera créditée à votre compte <i>Affaires VISA</i> Desjardins le 30 juin 2025.				

AVIS IMPORTANT

Nous vous rappelons que vous devez acquitter le paiement minimum requis à la date d'échéance afin de conserver le taux d'intérêt annuel régulier qui est déterminé selon la formule de calcul prévue à votre contrat (actuellement 13,70 %). Si vous omettez d'acquitter le paiement minimum requis, les frais de crédit seront calculés au taux annuel de 19,90 % sur votre solde. Toutefois, dès que votre compte sera à jour, vous récupérerez automatiquement le taux d'intérêt annuel régulier.

COMPTE AFFAIRES VISA DESJARDINS

Date du relevé	Jour	Mois	Année	AA AAF AFF
	28	02	2025	

M STE ELISABETH
A/S COMPTES PAYABLES
2195 RUE PRINCIPALE
SAINT-ELISABETH QC J0K 2J0

NUMÉRO DE COMPTE
4530 92** **** 2001

Nouveau solde courant	Païement dû
0,00	0,00

Le montant versé
sera appliqué à votre
solde courant

Montant versé
,

DATE DU RELEVÉ Jour 28 Mois 02 Année 2025

COMPTE AFFAIRES VISA DESJARDINS
Page : 2 de 2

MESSAGE	TAUX D'INTÉRÊT ANNUEL :	13,70%
	SOLDE PRÉCÉDENT	0,00
	PAIEMENTS / CRÉDITS	- 0,00
	ACHATS / DÉBITS	+ 0,00
	AVANCES DE FONDS	+ 0,00
	FRAIS DE CRÉDIT SUR ACHATS	+ 0,00
	FRAIS DE CRÉDIT SUR AVANCES DE FONDS	+ 0,00
	NOUVEAU SOLDE	0,00
	PAIEMENT MINIMUM SUR LES TRANSACTIONS COURANTES	0,00
	MONTANT EN SOUFFRANCE	+ 0,00
	PAIEMENT DÛ	0,00

LIMITE DE CRÉDIT
7 500

MONTANT VERSÉ
,

DATE D'ÉCHÉANCE
2025

S.V.P. ACQUITTER LE PAIEMENT DÛ OU PLUS

CARTE AFFAIRES VISA DESJARDINS

Date du relevé	Jour	Mois	Année	AA AAF AFF
	28	02	2025	

Date d'échéance	Jour	Mois	Année
26	03	2025	

NUMÉRO DE COMPTE
4530 92** **** 5003

Nouveau solde courant	Païement dû
2 880,46	58,00

DAVID PARADIS-LAPOINTE
A/S COMPTES PAYABLES
2195 RUE PRINCIPALE
SAINT-ELISABETH QC J0K 2J0

Le montant versé
sera appliqué à votre
solde courant

Montant versé

Attention : le nouveau solde sera prélevé
automatiquement le 26 mars 2025.

DATE DU RELEVÉ Jour 28 Mois 02 Année 2025

Page : 1

DESCRIPTION DES TRANSACTIONS COURANTES

Date de transaction J M	Date d'inscription J M	Numéro de transaction	Description	Montant
Transactions effectuées avec la carte de : D PARADIS-LAPOINTE			Carte : 4530 92** **** 5029	
01 02	03 02	001	FLEETINFO INC 450-8364877 QC	144,59
03 02	03 02	002	VERTDURE QUEBEC QC	131,25
04 02	04 02	003	software-pdf.com Herndon VA	97,66
05 02	06 02	004	ASSOCIATION QUEBECOISE MONTREAL QC	327,68
21 02	21 02	005	ITCLOUD 8193740228 QC	2 120,60
21 02	21 02	006	ITCLOUD 8193740228 QC	6,94
28 02	28 02	007	HORIZON CUMULUS JOLIETTE QC	51,74
Total				2 880,46

Opérations au compte		4530 92** **** 5003		
26 02	26 02	001	PAIEMENT AUTORISÉ - PRÉLÈVEMENT EFFECTUÉ	1 183,01CR

AVIS IMPORTANT

Nous vous rappelons que vous devez acquitter le paiement minimum requis à la date d'échéance afin de conserver le taux d'intérêt annuel régulier qui est déterminé selon la formule de calcul prévue à votre contrat (actuellement 13,70 %). Si vous omettez d'acquitter le paiement minimum requis, les frais de crédit seront calculés au taux annuel de 19,90 % sur votre solde. Toutefois, dès que votre compte sera à jour, vous récupérerez automatiquement le taux d'intérêt annuel régulier.

MESSAGE	TAUX D'INTÉRÊT ANNUEL :	13,70%
	SOLDE PRÉCÉDENT	1 183,01
	PAIEMENTS / CRÉDITS	- 1 183,01
	ACHATS / DÉBITS	+ 2 880,46
	AVANCES DE FONDS	+ 0,00
	FRAIS DE CRÉDIT SUR ACHATS	+ 0,00
	FRAIS DE CRÉDIT SUR AVANCES DE FONDS	+ 0,00
	NOUVEAU SOLDE	2 880,46
	PAIEMENT MINIMUM SUR LES TRANSACTIONS COURANTES	58,00
	MONTANT EN SOUFFRANCE	+ 0,00
	PAIEMENT DÛ	58,00

LIMITE DE CRÉDIT
7 500

MONTANT VERSÉ
,

DATE D'ÉCHÉANCE
26 03 2025

Attention :
Le nouveau solde sera prélevé
automatiquement le 26/03/2025